

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00278

Numéro SIREN : 529 574 659

Nom ou dénomination : 3 GRT

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2018 sous le numéro de dépôt 35131

3 GRT

Société par Actions Simplifiée

6, rue Raoul Nordling
92270 BOIS-COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

3 GRT

Société par Actions Simplifiée

6, rue Raoul Nordling
92270 BOIS-COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Associés de la société 3 GRT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 GRT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La défense, le 28 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a horizontal stroke and a small flourish.

Olivier BROISSAND

3 GRT

Société par actions simplifiée

Immeuble Bora
6, rue Raoul Nordling
92 270 BOIS COLOMBES
529 574 659 R.C.S Nanterre

COMPTES ANNUELS

Arrêté au 31/12/2017

Sommaire

Bilan	3
Compte de résultat	6
Annexes aux comptes annuels	8
<u>PREAMBULE</u>	8
<u>REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>	8
<u>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</u>	9
<u>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</u>	10
<u>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</u>	11
<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	11
<u>TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS</u>	11

3 GRT

Bilan

Bilan (en euros)

ACTIF	Situation au		Présenté en euros	
	31/12/2017 12 mois		Exercice clos le 31/12/2016 12 mois	
	Brut	Amort.depr.	Net	Net
Actif immobilisé				
<i>Immobilisations Incorporelles</i>				
Concessions, brevets, droits similaires				
<i>Immobilisations Corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations Financières</i>				
Autres participations				5 021 169
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				5 021 169
Actif circulant				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
<i>Créances</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Compte courant financier				
. Autres				
Disponibilités	13 189 245		13 189 245	2 033 711
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	13 189 245		13 189 245	2 033 711
Frais d'émission des emprunts à évaluer (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	13 189 245		13 189 245	7 054 880

Bilan (en euros)

Présenté en euros

PASSIF	Situation au 31/12/2017 12 mois	Exercice clos le 31/12/2016 12 mois
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 40 840 000	4 701 167	4 701 167
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Réserve légale	117 414	40 694
Réserves réglementées		
Report à nouveau	2 230 865	773 184
Résultat de l'exercice	5 954 188	1 534 401
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	13 003 634	7 049 446
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Prêt GRTgaz SA		
. Divers		
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 434	5 434
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	180 177	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	185 611	5 434
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	13 189 245	7 054 880

3 GRT

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent
	31/12/2017 12 mois		31/12/2016 12 mois

	France	Exportation	Total	Total
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Accès des Tiers au Réseau	0	0	0	0
Prestations de	0	0	0	0
Autres recettes	0	0	0	0
Chiffre d'affaires Net	0	0	0	0

Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation reçues	0	0
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	0	0
Autres produits	0	0

Total des produits d'exploitation	0	0
--	----------	----------

Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	0	0
Autres achats et charges externes	34 727	38 301
Impôts, taxes et versements assimilés	314	313
Salaires et traitements	0	0
Charges sociales	0	0
Dotations aux amortissements sur immobilisations	0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges	0	0

Total des charges d'exploitation	35 041	38 614
---	---------------	---------------

RESULTAT D'EXPLOITATION	-35 041	-38 614
--------------------------------	----------------	----------------

Produits financiers de participations	591 845	1 573 015
Produits des autres valeurs mobilières et créances	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0

Total des produits financiers	591 845	1 573 015
--------------------------------------	----------------	------------------

Dotations financières aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0

Total des charges financières	0	0
--------------------------------------	----------	----------

RESULTAT FINANCIER	591 845	1 573 015
---------------------------	----------------	------------------

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	556 804	1 534 401
-------------------------------------	----------------	------------------

Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 598 730	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0

Total des produits exceptionnels	10 598 730	0
---	-------------------	----------

Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 021 169	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0

Total des charges exceptionnelles	5 021 169	0
--	------------------	----------

RESULTAT EXCEPTIONNEL	5 577 561	0
------------------------------	------------------	----------

Participation des salariés	0	0
Impôts sur les bénéfices	180 177	0

Total des Produits	11 190 575	1 573 015
---------------------------	-------------------	------------------

Total des charges	5 236 387	38 614
--------------------------	------------------	---------------

RESULTAT NET	5 954 188	1 534 401
---------------------	------------------	------------------

3 GRT

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

3 GRT, société par actions simplifiée, a été créée le 13 janvier 2011.

L'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 12 mois.

Le capital social au 31 décembre 2017 est de 4 701 167 euros.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 13 189 245 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 954 188 euros.

Les montants sont présentés en euros sauf précision contraire.

FAITS MARQUANTS

En date du 26 octobre 2017, 3GRT a cédé la totalité de sa participation dans POWERNEXT à EEX.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2017 sont établis dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement n° ANC 2016-07 du Comité de Réglementation comptable, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Leur valeur est revue annuellement. Une dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la valeur de rendement, aux cours de bourse et le cas échéant en prenant en compte d'éventuelles couvertures de change.

COMPARABILITE DES EXERCICES

Il s'agit du sixième exercice comptable de la société. Celui-ci a une durée de 12 mois. La durée de l'exercice précédent était également de 12 mois.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Immobilisations brutes = 0 euros.

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations Incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	0	0	0	0
Immobilisations Financières	5 021 169	0	5 021 169	0
TOTAL	5 021 169	0	5 021 169	0

Amortissements et provisions d'actif : néant

Etat des créances : néant

Provision pour dépréciation de l'actif circulant : néant

Produits à recevoir par postes du bilan : néant

Trésorerie = 13 189 245 euros

Trésorerie	En 2017	En 2016
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	13 189 245	2 033 711
Trésorerie nette courante	13 189 245	2 033 711

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 4 701 167 euros.

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres au début de l'exercice	4 701 167	1	4 701 167
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 701 167	1	4 701 167

A la constitution de la société, deux apports en nature de titres Powernext ont été effectués pour une valeur totale de 4 701 167 €. D'une part, GRTgaz a apporté 59 648 titres Powernext en échange de 3 927 934 titres 3 GRT. D'autre part, TIGF a apporté 11 742 actions Powernext en échange de 773 233 actions 3 GRT.

Variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Dividendes 2017 sur exo 2016	Acomptes dividendes 2016 sur exo 2016	Résultat de l'exercice	Capitaux propres à la clôture
Capital social	4 701 167					4 701 167
Réserve légale	40 694	76 720		0		117 414
Report à nouveau	773 184	1 457 681	0			2 230 865
Résultat de l'exercice	1 534 401	-1 534 401			5 954 188	5 954 188
TOTAL	7 049 446	0	0	0	5 954 188	13 003 634

Etat des dettes = 185 611 euros

Etat des dettes	Montant	Échéance de 0 à 1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Établissements de crédits				
Dettes financières diverses	0	0		0
Fournisseurs	0			
Dettes fiscales et sociales	180 177	180 177		
Autres dettes	5 434	5 434		
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	185 611	185 611	0	0

Charges à payer par postes du bilan = 185 611 euros

Charges à payer	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts & dettes - étab. de crédits		
Emprunts & dettes financières diverses		
Fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales	180 177	0
Autres dettes	5 434	5 434
TOTAL	185 611	5 434

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Impôt sur les bénéfices :

L'exercice 2017 génère un résultat fiscal de 663 859,16 euros. L'impôt sur les bénéfices à payer est de 180 177 €.

Charges d'honoraires CAC

Une provision d'honoraires de 5 434 € (TTC) a été constatée pour l'exercice 2017.

Produits et charges exceptionnels : 5 577 561 €

	charges 2017	produits 2017	Net 2017	Net 2016
cessions d'immobilisations financières	5 021 169	10 598 730	5 577 561	0
Total	5 021 169	10 598 730	5 577 561	0

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan : néant

Effectifs : néant

Tableau des entreprises liées : néant

Evènements postérieurs à la clôture : néant

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

3 GRT

Société par actions simplifiée au capital de 4.701.167 euros
Siège social : 6, rue Raoul Nordling 92270 BOIS COLOMBES
529 574 659 R.C.S. Nanterre

Décisions collectives ordinaires des associés du 29 juin 2018

Le 29 juin 2018,

Sur proposition du Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 20.2 des statuts de la Société,

Les associés de 3GRT ont décidé d'exprimer en un acte les décisions ci-après.

Sur la base du rapport de gestion du Président et des rapports du commissaire aux comptes, la collectivité des associés statue sur les comptes annuels arrêtés par décision du Président du 14 juin 2018.

Première décision

Après lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et arrêtés par décision du Président du 14 juin 2018, sont approuvés.

Deuxième décision

Le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017 représente un bénéfice de 5.954.187,90 euros € et est affecté de la façon suivante.

- 297.709,40 € au fonds de réserve dit « réserve légale », conformément aux dispositions de l'article L.232-10 du Code de commerce.

- 5.656.478,51 € à la distribution de dividendes.

Bénéfice de l'exercice	5 954 187,90 €
Dotation de la réserve légale (Au moins 5% du bénéfice jusqu'à 10% du capital social)	297 709,40 €
Solde	5 656 478,51 €
Report à nouveau antérieur	2 230 864,84 €
Bénéfice distribuable	7 887 343,35 €
Dividende distribué	7 885 000,00 €
Montant affecté en report à nouveau	2 343,34 €

Compte tenu que le montant du report à nouveau antérieur s'élève à 2.230.864,84 €, le bénéfice distribuable s'élève à 7.887.343,35 €. La collectivité des associés décide de procéder à une distribution de dividendes à hauteur de 7.885.000 € qui seront prélevés pour partie sur le bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 diminué de la dotation à la réserve légale et pour partie sur le report à nouveau antérieur.

2.343,34 € sont affectés au report à nouveau.

Il sera procédé au paiement des dividendes par virement sur le compte bancaire de chacun des associés.

Troisième décision

Après lecture, le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du code de commerce, est approuvé.

Quatrième décision

Les associés constatent et prennent acte que le mandat du cabinet BEAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant n'a pas été renouvelé par les associés le 30 juin 2017.

Cinquième décision

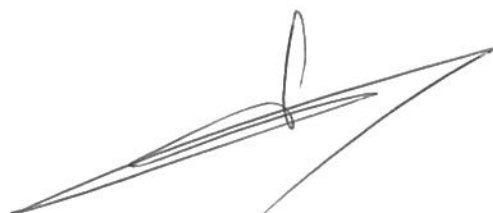
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal en trois exemplaires.

Pour GRTgaz
Thierry Trouvé



Pour Teréga
Dominique Mockly



Dominique MOCKLY
Président
&
Directeur Général